

## Changeons l'école, votons !



### Compte rendu de la CAPD du 15 octobre 2018

Déclaration préalable du SNUipp-FSU pour la dernière CAPD de l'IA du Jura. L'IA, ému, choisit de ne pas répondre contrairement à son habitude, ce qui selon lui correspond à une réponse et remercie les représentants du SNUipp-FSU.

Déclaration du SE.

Présentation du PAF par Jean-Philippe Bacart qui remplace Thierry Chassagnole.

### Quelques remarques :

Journée académique des PsyEN : 20 personnes pour 1 journée. Suite aux remontées des collègues et du SNUipp-FSU l'IA s'engage à ce que le formateur (misogyne, grossier et proposant des contenus inadéquats) n'ait pas de seconde chance (!)

Université Numérique d'Automne (UNA) : 7 personnes. Mme Roux loue l'intérêt de cette journée. Le stage étant organisé à Dijon il s'agit de multiplier les candidatures Jurassiennes.

A ce jour 350 stagiaires.

415 collègues auront bénéficié de formation en cette première période. L'IA reconnaît l'effort. Il reste mécontent du nombre de TR étant T1, ce n'est, selon lui, pas la meilleure façon d'entrer dans le métier. Pas simple de construire sa professionnalité dans ce cadre.

### Etude du PAF et résultats (voir pièce jointe)

### Questions diverses

#### SNUipp-FSU

- **Situation de St Claude avec une famille qui porte plainte contre les enseignants depuis avril 2017.** Les enseignants des enfants de cette famille sont soumis à des plaintes, des menaces. 5 informations préoccupantes ont été déposées.

L'IA indique que le dépôt de plainte est possible et reconnaît que ceci est difficile à vivre.

Le procureur est très attentif à ces situations. Instruire un dossier nécessite des auditions et donc du temps. Le procureur suit cela avec beaucoup d'attention. **L'IA rappelle que les collègues doivent demander la protection juridique fonctionnelle.**

Quand une procédure judiciaire est enclenchée le traitement est déporté vers la justice. Le temps de la justice n'est pas le nôtre.

L'IA rassure les représentants du personnel et à travers eux les collègues du département mis à mal par les parents d'élèves en indiquant que la justice n'est pas dupe de ce fonctionnement. Il comprend combien que la situation vécue au quotidien est difficile pour les collègues. Il indique que les collègues doivent continuer à faire remonter les difficultés et peuvent appeler Mme Colnot qui peut, de son côté relancer le conseil départemental qui gère les Informations Préoccupantes.

- **UPE2A Lons et frais de déplacements.** L'IA indique suivre le dossier.

- **Refus systématique de CLM par le comité médical.** L'IA reconnaît que certaines situations sont difficiles et demande à ses services de creuser les dossiers.

### Questions diverses du SE

Quel suivi des CP dédoublés ? L'IA indique que le suivi est effectué académiquement.

Missions référents mathématiques : L'IA rappelle 2X 0.5 poste en carte scolaire en septembre et ce qu'il a déjà dit au CTSD de rentrée.

**Conclusion de l'IA répondant à la déclaration du SNUipp-FSU : Ce n'est pas seulement ma dernière CAPD c'est aussi la dernière de certains d'entre vous puisque les élections professionnelles vont voir arriver de nouveaux représentants du personnel.**

Je suis persuadé que le travail mené ici avec des échanges constructifs est toujours possible en dehors des postures. Bien sûr nous avons eu des sujets de divergence. A mon tour je vous remercie.

**Changeons  
l'école,  
votons !**

